

Mention Complémentaire technicien(ne) en réseaux électriques

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AGCFTP
Sophie SALEIX
05.55.93.90.09
ssaleix@cfcegletons.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus). L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :
L'apprenti veut signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté, Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour incapacité physique et temporaire Dans ces cas, il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les 2 contrats. Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants : L'apprenti est reconnu travailleur handicapé L'apprenti envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme (exemple : dispositif d'aide individualisée Acre, Nacre ou Cape)
L'apprenti est une personne inscrite en tant que sportif de haut niveau L'apprenti n'obtient pas le diplôme ou le titre professionnel visé. Dans ce cas, l'apprentissage peut être prolongé pour 1 an maximum avec un nouveau contrat chez un autre employeur.

Prérequis pédagogiques :

Détenir un bac professionnel de type, maintenance des équipements industriels, électrotechnique, énergie équipements communicants, travaux publics, ou du brevet professionnel installations et équipements électriques et aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D.337-144 du code de l'éducation.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Former et qualifier des technicien(ne)s réseaux électrique (selon le référentiel de formation) arrêté du 10 février 2012 - NORMEN E1204084A.
- Le (la) technicien(ne) en réseaux électrique travail sur des : - réseaux aériens, - réseaux souterrains - réseaux d'éclairage public.

Contenu et modalités d'organisation

Module connaissances de bases -Topographie – électricité -Lecture de plans -Qualité sécurité Environnement (QSE) -Mathématiques (économie gestion dans le cadre des savoirs du métier) -Expression communication Module de formations techniques -Les réseaux électriques aériens, moyenne tension (HTA) -Les réseaux électriques basse tension (BTA) -Les branchements électriques BTA (aérien, souterrain, aéro souterrain) -Les réseaux électriques souterrains -Les éclairages publics Module de formations spécifiques -Conduite d'un lève poteau et d'une PEMP (CACES R386 et R390) -Préparation à l'habilitation électrique du type B1H1V. -Préparation et test QCM AIPR opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux). -Module TST O 200 : Module de base - Travaux sous tension pour les ouvrages. -Module TST O 208 : Module aérien - travaux sous tension pour les ouvrages. Fibre optique -Identifier les différents types de Fibre Optique, les infrastructures et architectures -Sélectionner et utiliser le matériel nécessaire pour la pose de Fibres Optiques en souterrain et aérien -Mettre en œuvre les techniques de manipulation de la fibre optique -Appréhender le raccordement de la fibre optique par soudure mécanique

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

MC technicien(ne) en réseaux électriques - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00219100	du 06/09/2021 au 29/07/2022	Égletons (19)	AGCFTP		Non éligible	

00264576

du 05/09/2022 au
16/06/2023

Égletons (19)

AGCFTP

Non
éligible



00333850

du 04/09/2023 au
26/07/2024

Égletons (19)

AGCFTP

Non
éligible

